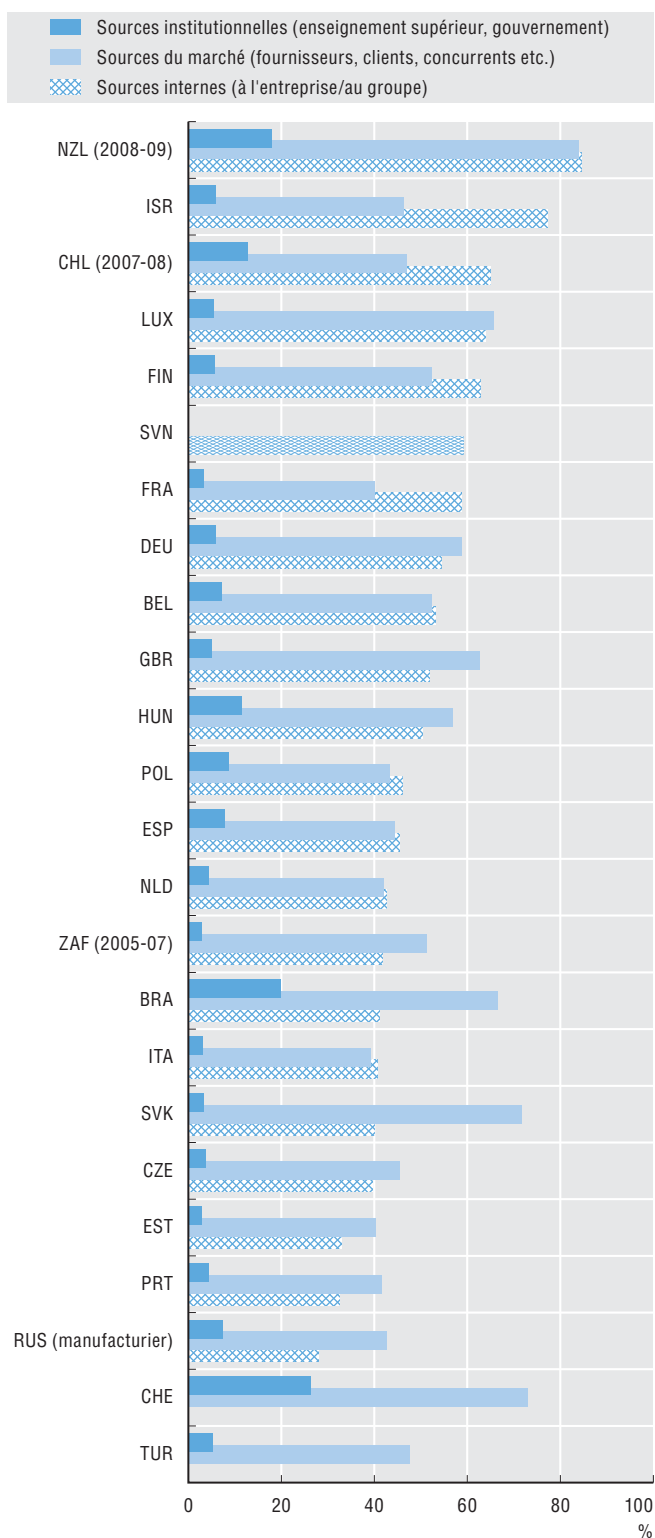


### 3. PARTAGER LA CONNAISSANCE

## 7. Innovation et flux de connaissances

#### Sources de connaissance utilisées pour l'innovation, par type, 2006-08

Pourcentage d'entreprises innovantes jugeant les sources de connaissance « très importantes » pour l'innovation



Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008) et sources de données nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490022>

L'innovation est un processus complexe, qui fait souvent intervenir des acteurs et des liens nombreux. Pour rendre compte de sa dimension systémique, on peut examiner les sources d'information que les entreprises utilisent pour leurs activités d'innovation. Les sources internes sont souvent citées comme les plus importantes pour l'innovation, mais dans certains pays, les sources externes dominent. Les sources officielles occupent une place bien plus restreinte : moins de 10 % des entreprises innovantes les jugent « très importantes ».

Outre les informations obtenues auprès d'autres entreprises ou instances officielles, la collaboration peut être un vecteur essentiel des circuits de connaissance en rapport avec l'innovation. En particulier, les travaux en collaboration avec des organismes de recherche publics (universités ou instituts de recherche publics) peuvent constituer une source importante de transfert de connaissances entre le secteur scientifique et les entreprises, notamment les grandes entreprises : dans la plupart des pays, elles sont généralement deux à trois fois plus susceptibles que les PME d'entreprendre ce type de collaboration. Plus de la moitié de toutes les grandes entreprises innovantes en Finlande, Hongrie, Autriche et République slovaque collaborent avec des instituts publics, contre moins d'une sur dix en Fédération de Russie, au Chili et au Mexique.

#### Définitions

Le *Manuel d'Oslo* (OCDE/Eurostat, 2005) définit l'innovation comme la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures.

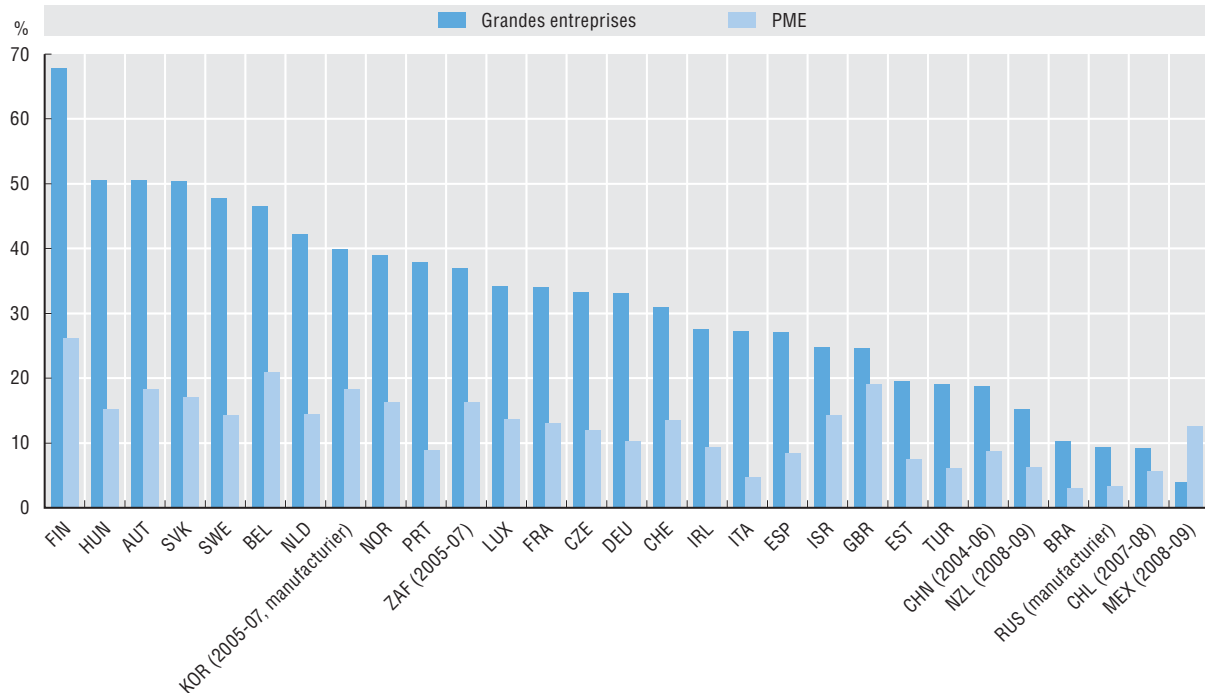
Pour la majorité des indicateurs, une *entreprise innovante* est une entreprise dont les produits, procédés ou activités d'innovation en cours/avortées suivent l'approche de l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS). Dans d'autres enquêtes nationales, *innovant* qualifie tous les types d'innovation (y compris non technologique).

Les *sources d'information internes* englobent toutes les sources au sein de l'entreprise ou du groupe. Les *sources commerciales* proviennent des fournisseurs d'équipement, de matériaux et de composants ou de logiciels, les clients, les concurrents ou d'autres entreprises du même secteur, les consultants, les laboratoires commerciaux ou les instituts de R-D privés. Les *sources officielles* comprennent les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les instituts de recherche publics.


Le classement des entreprises selon leur taille suit les recommandations du *Manuel d'Oslo*. Il s'appuie sur le nombre d'employés : les PME ont entre 10 et 250 employés, à quelques exceptions près (NZL : 6+, Fédération de Russie : 15+, Chine : au moins 5 millions de RMB de chiffre d'affaires). Pour l'Afrique du Sud, la taille des entreprises est basée sur le chiffre d'affaires.

### Entreprises collaborant sur des activités innovantes avec des universités ou des instituts de recherche publics, 2006-08

En pourcentage des entreprises innovantes dans chaque catégorie de taille d'entreprise



Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008) et sources de données nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932490041>

#### Mesurabilité

Malgré une harmonisation progressive fondée sur le *Manuel d'Oslo*, il reste encore des différences marquées entre la méthode et la conception de l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS), qui est menée dans toute l'Europe, et d'autres enquêtes nationales sur l'innovation. Ces différences, qui peuvent gêner la comparabilité des indicateurs, portent globalement sur les secteurs pris en compte, les tailles limites, les méthodes d'échantillonnage ainsi que le filtrage des entreprises (innovantes/non innovantes), et sur la portée de certaines questions : par ex., dans les questions de la CIS sur la collaboration, on ne mentionne que l'innovation de produit/procédé (ne concerne donc pas les entreprises dont l'innovation est uniquement non technologique) alors que dans d'autres enquêtes, tous les types d'innovation sont couverts. Enfin, la CIS utilise une période de référence de 3 ans (les entreprises sont interrogées sur leurs activités innovantes au cours des 3 dernières années) alors que certains pays ont choisi une période plus courte (en général, 2 ans), ce qui peut aussi nuire à la comparabilité de certains indicateurs.



Extrait de :  
**OECD Science, Technology and Industry  
Scoreboard 2011**

**Accéder à cette publication :**

[https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2011-en](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Innovation et flux de connaissances », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2011-28-fr](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-28-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).